

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2015685	Date d'inspection Le 06 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins 2		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Maryse Léger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	20 mai 2021	
Commentaires : Au moins 50% des éducatrices doivent être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente. L'exploitante communiquera avec sa Mentor en assurance de la qualité afin d'établir un plan pour rencontrer cette exigence.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Les procédures relatives à la phase de rétablissement de la pandémie de Covid-19 ont été respectées lors de l'inspection.</p> <p>Lors de l'inspection, l'Inspectrice a observé l'heure du repas et de la sieste ainsi que les enfants engagés dans diverses activités.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

original signé par  
Maryse Léger

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Lynn Brun

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date